

Bullyinfos

AOUT 2019
www.bullylesmines.fr

Magazine d'informations Municipales de Bully-les-Mines

n°87



Un bel été à Bully, tout pour la famille



HABITAT P. 8



Renforcement de la lutte contre l'habitat indigne.

SECURITE P. 5 - 7



Vidéoprotection : pourquoi et comment ?

JEUNESSE P. 10



Le portail Web Familles plus pratique.

SOMMAIRE

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	P. 3-4
DOSSIER SECURITE	P. 5-7
CADRE DE VIE	P. 8
BULLY SE BOUGE	P. 9
JEUNESSE	P. 10
TRIBUNES	P. 11
BULLY SE BOUGE	P. 12
AGENDA	P. 12

L'IMAGE



On peut avoir joué dans les plus grands clubs et avoir remporté les beaux titres et garder une grande simplicité. Claude Makélélé a fait la surprise d'une visite lors de la Blue Stars Cup. L'ancien international a répondu à toutes les sollicitations puis à la remise des trophées.

LE MOT DU MAIRE

Chères Bullygeoises, chers Bullygeois,

Ce numéro d'été de notre journal municipal est en grande partie consacré à la stratégie de lutte contre l'insécurité dans notre commune et le déploiement de la vidéoprotection.

Un sujet majeur pour vous tous et plus encore pour les habitants de nos quartiers les plus concernés. Un engagement de tous les jours pour la municipalité et nos services.

Ce numéro d'été est également l'occasion de revenir sur les sujets d'actualité en direction de la jeunesse (portail web familles) ou de la vie locale qui vous touchent de près (ouverture d'un marché bio, lutte contre l'habitat indigne). Sans oublier les nouvelles de la bonne santé sportive de nos clubs bullygeois.

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

François Lemaire



Directeur de la publication : François LEMAIRE / Rédaction: Stéphane DENDAUW, Emilie TKAC, Karine VERHEYDE / Christopher LHERBIER / Crédit Photos : Ville de Bully-les-Mines / Dépôt légal : à parution / Conception : Ville de Bully-les-Mines / Impression : L'Artésienne, ZI de l'Alouette, rue François Jacob, 62800 Liévin

Imprimé en 6500 exemplaires



Les légumes Bio de Bully

«Agir localement pour une alimentation durable»



René Herf propose des produits de qualité, certifiés «label bio».

Bully Infos : Pourquoi avoir choisi la culture maraîchère de légumes bio ?

René Herf : J'ai choisi la culture maraîchère bio car j'en ai ras le bol de manger n'importe quoi. De nos jours, on ne sait plus vraiment ce qui se trouve dans nos assiettes. Avec le bio, je sais exactement ce que je vais vendre au client. Naturellement, le prix des légumes est plus cher que ceux des grandes surfaces, mais cela témoigne de la qualité de mes produits. Cela engendre beaucoup moins de pertes puisque les légumes non vendus seront directement transmis à une

coopérative. Je suis également le premier de la région à posséder une culture maraîchère bio en zone urbaine.

BI : Comment avez-vous trouvé ce terrain à Bully ?

RH : J'étais à la retraite depuis plus de 6 mois et je me baladais souvent avec mon chien au niveau des écuries. Je suis passé par hasard devant ce terrain en friche (depuis plus de 60 ans) de 5500 m². Il peut donc être labellisé bio puisqu'il faut 3 ans sans que celui-ci ne soit cultivé. C'est à ce moment que l'idée de créer une culture bio a germé

puisque c'était pour moi un nouveau défi à accomplir.

BI : Comment le projet s'est-il développé ?

RH : Dès la découverte du terrain qui est une parcelle appartenant à la commune, je me suis directement rendu en mairie pour expliquer mon projet à monsieur Le Maire qui a été séduit. J'ai donc réussi à louer le terrain pour ensuite l'aménager entièrement à mains nues puis y planter mes légumes. J'ai passé 18 mois pour tout défricher et rendre le terrain apte à la récolte, j'ai pu y planter mes légumes en mars dernier. Aujourd'hui, les premiers plants sont prêts à être récoltés et consommés.

BI : Vous avez ouvert votre point de vente Les légumes Bio de Bully, quels sont vos objectifs ?

RH : Les objectifs que je me suis fixés sont très simples : proposer des produits bio de qualité aux clients à un prix abordable et avec une grande variété pour satisfaire tout le monde.

Point de vente «Les légumes Bio de Bully» : **rue des 4 Hallots**
Ouvert du lundi au vendredi
De 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Shoes by Chloë, la bonne pointure

Chloë Cagniard est une figure bien connue de la rue Salengro puisqu'elle a ouvert il y a plusieurs mois « Beauty by Chloë ».

Le 8 juin dernier, l'entrepreneuse a lancé un second commerce «Shoes by Chloë» au 110 rue Salengro « Il manquait un magasin de chaussures, j'avais déjà visité le local pour l'onglerie mais il était trop grand, là pour les chaussures, c'est idéal. J'aime bien avoir de l'espace dans un magasin pour m'y déplacer ».

Chaussures et accessoires

Le magasin est spécialisé dans les chaussures pour femmes, filles mais aussi accessoires, une vendeuse a été



recrutée. La gamme de produits est accessible à toutes : « Le maximum pour une paire est de 30 euros ».

Jauger les besoins

Cette jeune maman aurait-elle de nouveaux projets commerciaux ?

« Je découvre le milieu commercial. Pour l'instant, je vais commencer par jauger les besoins des clients, on me parle déjà de vêtements. » assure Chloë.

Ouverture du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 10h à 19h non-stop

Tel : 06.20.23.80.40

«Shoes by Chloë» est sur facebook

Restauration, Bully a la frite !



Notre commune est riche de professionnels proposant des spécialités ! Tour d'horizon de la frite bullygeoise.

DEUXIEME PARTIE DE NOTRE DOSSIER

Le Café de la Place

Coordinateur socio-culturel issu d'une famille de commerçants dans l'alimentation, Monsieur Python reprend le bar-pmu de la place Victor Hugo en 2008. Il choisit d'opérer un changement de carrière en 2005 et retrouve les racines commerciales de son enfance puisqu'il a vu le jour dans le café de ses



grands-parents. Le café du centre dispose d'une carte « brasserie », sa carbonade flamande et la langue sauce piquante sont les plats cuisinés les plus appréciés. Sur place uniquement

Du mardi au samedi de 9h à 14h et de 16h à 20h (Ouverture à 8h le jeudi) Dimanche de 9h à 14h

Le Totem



Commerce de proximité dans le quartier des Alouettes, rue Debeaumont. L'enseigne «Totem» est gérée par le couple Vasseur depuis plus de 28 ans. La spécialité plébiscitée par les

clients : le burger maison. Également relais pick-up, vous pouvez récupérer vos colis et pourquoi ne pas profiter pour vous arrêter manger un bout. La diversité de produits vous permet de vous rafraîchir avec une boisson ou de vous restaurer avec une spécialité friterie ou une pizza. Sur place ou à emporter

Du lundi au samedi de 10h30 à 13h30 et de 17h30 à 20h30

Friterie Laurent



Friterie de la rue Salengro depuis plus de 30 ans. Située en plein cœur de la rue Salengro, l'enseigne est tenue par Monsieur et Madame Laurent depuis 11 années. Leur spécificité : privilégier le

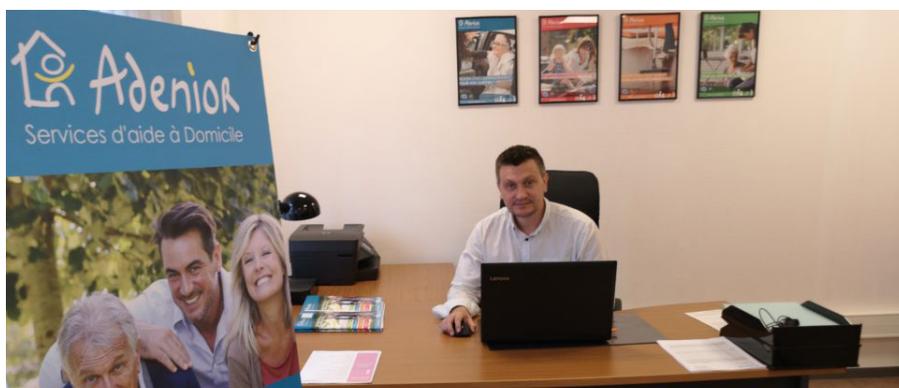
produit local de qualité. Pain artisanal, pommes de terre provenant de fermes locales, épluchées à la main par leurs soins. Les gros succès : le Savoyard et la nouveauté : le Farmer (steak de bœuf de 150g, une galette de pomme de terre, du fromage en faluche).

Dimanche et du mardi au jeudi de 18h15 à 22h45. Vendredi et samedi de 18h15 à 23h. Samedi et dimanche de 11h45 à 14h

Cédric Fudal, l'aide à domicile

Bullygeois, Cédric Fudal a lancé sa société de services d'aide à domicile en début d'année.

Ancien manager dans la grande distribution, Cédric s'oriente vers une nouvelle carrière lorsqu'il apprend que son fils souffre d'un diabète de type 1. L'encadrement médical et les rencontres avec le personnel soignant notamment provoquent sa volonté de reconversion vers le médico-social. Il découvre les franchises Adenior, réseau d'agences de services à la personne : « *les qualités promues par l'enseigne ont fait écho à mes attentes : qualité, proximité, humanité et intégrité. Adenior c'est une agence de proximité pour un service de qualité* » nous confie-t-il. L'agence de Cédric propose des



prestations d'auxiliaire de vie, de ménage et repassage ainsi que de garde d'enfants. Cédric accompagne les familles sur la constitution de dossiers pour obtenir des aides sociales ainsi que les réductions d'impôts liées

aux prestations de service.

Plus d'informations au 03 91 19 64 70 ou 06 38 20 46 43 par email à cedric.fudal@adenior.com

Tranquillité Publique :

Une stratégie équilibrée et déterminée

La Tranquillité publique est une préoccupation majeure, un droit légitime pour tous les habitants. Le déploiement de la vidéoprotection, adopté par le Conseil Municipal le 10 mai dernier, est l'occasion de revenir sur l'action déployée dans notre commune.

Monsieur le Maire, comment s'articule la stratégie municipale ?

François Lemaire : Notre plan d'action s'articule autour de 3 volets : Prévention-sensibilisation/coordination des acteurs/répression-sanction.

La commune travaille en réseau, de manière transversale et complémentaire avec les acteurs institutionnels. L'objectif est de tous les mobiliser : Bailleurs, Police Nationale, Education Nationale, services sociaux du Département pour améliorer la vie de tous les jours.

Quelles sont les instances de prévention sur notre commune ?

FL : Depuis le début du mandat, j'ai décidé de renforcer l'arsenal juridique qui m'est offert dans le cadre de la prévention de la délinquance.

Une cellule de veille réunissant les partenaires se réunit tous les mois. Elle s'applique à l'ensemble du territoire communal. Lors de cette instance sont évoquées les situations comme les troubles de voisinage, les incivilités, les rodéos,... Le secret professionnel est levé et les noms sont mis sur la table. L'objectif : trouver une solution pour mettre fin à une situation qui pourrait être une résidence, un quartier.

Un Conseil des Droits et Devoirs des Familles existe depuis fin d'année 2018. Il s'est réuni 3 fois depuis le début d'année. Les enfants incivils et leurs parents sont convoqués afin de trouver les solutions pour mettre un terme aux comportements déviants.

Et puis, le 20 juin dernier, le Conseil Municipal m'a autorisé à signer une convention avec Monsieur le Procureur portant sur la procédure de rappel à l'ordre. Cela me permettra de convoquer des administrés majeurs ou mineurs, auteurs de faits non-délictuels, afin de prononcer un rappel à la loi avec signalement au Tribunal de Béthune.

Reçu au Ministère de l'Intérieur, quels ont été les sujets abordés ?

FL : Fin juin, deux proches collaborateurs du Ministère de l'Intérieur m'ont reçu Place Beauvau. Cette audience fait suite au



Le 3 juin, rencontre avec les habitants du quartier des Brebis.

courrier d'interpellation remis en main propre au Président de la République lors de son passage en novembre.

J'ai pu à cette occasion exprimer les difficultés auxquelles nous sommes confrontés : manque de moyens, absence de statistiques officielles, lenteur des procédures, sentiment d'impunité, ...

Y-a-t'il eu des engagements ?

FL : Les collaborateurs du Ministre m'ont confirmé l'accélération du déploiement de la Sécurité du Quotidien dans notre agglomération. Cela se traduit par la création d'un Groupe de Partenariat Opérationnel dans notre commune et particulièrement sur le quartier des Brebis. Ce dispositif, lancé fin juin, a pour but de renforcer les liens entre la police et la population. Il accentuera le travail engagé en cellule de veille depuis 2015.

Des renforts de Police sont-ils envisagés ?

FL : Nous constatons depuis ces quelques semaines un renfort des patrouilles de police qu'elles soient véhiculées, pédestres voire même en VTT. Et je peux vous dire que les résultats sont déjà là. La Police Nationale veille au bon respect des arrêtés municipaux que j'ai récemment pris :

- Arrêté interdisant de consommer de l'alcool sur la voie publique et dans les espaces verts de la commune
- Arrêté interdisant la mécanique sauvage
- Arrêté interdisant de jeter des déchets sur la voie publique
- Arrêté interdisant aux mineurs de moins de 16 ans de circuler la nuit (23 à 6h du matin) non accompagnés d'un majeur avec lien familial sur le quartier des Brebis et le secteur Alouettes (du 21 juin au 21 septembre 2019) que j'avais initié dès l'été 2018.

La proximité est donc la priorité.

FL : La ville de BULLY LES MINES s'est inscrite très tôt dans une démarche globale de proximité pour construire une chaîne de réponse coordonnée aux problématiques de sécurité.

Des réunions participatives sont organisées afin d'échanger avec les habitants des quartiers, d'un secteur sur les problèmes rencontrés. Je suis convaincu qu'une action concertée est payante. Les solutions doivent être trouvées en lien avec les habitants.

Par exemple, nous avons réalisé au début de l'été des travaux d'aménagement à l'entrée de la ville - rue Schweitzer destinés à réduire la vitesse. Une démarche concertée a été engagée avec les riverains. Les propositions d'aménagement leur ont été soumises. La municipalité a tenu compte de leurs remarques dans la mesure du possible.

Bientôt, un nouvel espace dédié à la Tranquillité publique sera proposé : « la maison de la tranquillité publique ». Il s'agira d'un lieu de ressources prévu pour centraliser les demandes des Bullygeois(e)s en matière de sécurité, de tranquillité publique et gagner en réactivité.

La vidéoprotection est-elle nécessaire ?

FL : C'est un engagement que nous avons pris pour ce mandat. C'est un levier supplémentaire que nous actionnons en tenant compte de nos moyens et de l'expérience des autres communes.

La Vidéoprotection sera un outil qui permettra de mieux protéger l'espace urbain et d'accélérer l'élucidation des délits. Elle est nécessaire et s'inscrit dans notre stratégie globale de sécurité.



- ➔ **Développer les réseaux d'information,**
 - Voisins vigilants, référents de quartier
 - Signalements des citoyen-ne-s / Enquêtes menées par la brigade ASVP
- ➔ **Actions de sensibilisation auprès du public**
 - Ilotage, radar pédagogique...
 - Médiation urbaine et scolaire (Citéo...)
- ➔ **Aménagement et sécurisation du domaine public (voirie, espaces verts...)**
- ➔ **Actions de prévention routière,**
- ➔ **Accès aux Droits - Aide aux victimes (ECAD)**
- ➔ **Prévention de la Délinquance des mineurs et de la récidive**
 - Plan Parentalité (CAP Parentalité)
 - Mises en œuvre de mesures de réparation
 - Arrêtés municipaux (détail en page 5)

PREVENTION
SENSIBILISATION

REPRESSION
SANCTION

COORDINATION
DES ACTEURS



- ➔ **Mobilisation de tous les acteurs selon le principe de Co-production de Sécurité**
(Police Nationale, Education Nationale, Bailleurs sociaux, services sociaux Département, Justice, Tadao...)
- ➔ **Animation de la Cellule de Veille et du GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel)**
(Analyse des situations, Actions et interventions concertées)

Quand nos jeunes donnent l'exemple

Notre commune peut se vanter d'avoir une jeunesse active mais aussi consciente de ses responsabilités comme l'ont démontré les formations au permis piéton et à la sécurité routière.



Après une formation dans les écoles avec le soutien des bénévoles de l'association Prévention MAIF, plus d'une centaine d'enfants des classes de CM1 ont reçu le permis piéton à l'Espace François Mitterrand le mardi 18 juin.



10 élèves issus de nos 5 écoles primaires ont représenté la commune lors du 13ème challenge communautaire de la prévention routière à Liévin. 6 de nos 10 jeunes sont qualifiés pour la finale départementale. Clément DELANNOY, élève à l'école des Alouettes termine 1^{er} sur les 99 participants.

**Verbalisation**

Selon les prérogatives des ASVP

**Engagement des procédures**

Plaintes, Information Préoccupante
Saisine du Procureur, des services de l'Etat

**Prévention de la Délinquance : CDDF**

Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles

**Intervention des services de Police**

En 2018, la Brigade ASVP a dressé 109 procès verbaux et traité 108 dossiers de troubles de voisinage.

Les démarches en cours

- Extension du réseau de référents dans les quartiers
- **Recours à la vidéoprotection sur les sites sensibles (domaine public, bâtiments...)**
- Prévention de la Délinquance des mineurs et de la récidive
- Instauration du rappel à l'ordre

La vidéoprotection combien ça coûte ?

47 caméras
54 000€

Les projets

- Création de la Maison de la Tranquillité Publique (Guichet Unique d'accès aux droits)
- Renforcement de la Brigade ASVP
- Actions d'accompagnement des élèves décrocheurs

**Questions à Jérémie Robillart**

Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la tranquillité publique.

Monsieur l'Adjoint, pourquoi la vidéoprotection ?

Jérémie ROBILLART : Le besoin de se sentir en sécurité est une préoccupation largement exprimée par la population et la sécurité de nos concitoyens est une priorité de la municipalité.

Il s'agit d'une vidéoprotection et non pas d'une vidéosurveillance. La nuance est importante. Alors que la vidéosurveillance est un ensemble de caméras visualisées en direct et en permanence par des agents assermentés, la vidéoprotection se « contente » d'enregistrer tout ce qui se passe. Les images sont conservées 15 jours dans le serveur général et ne sont visionnées qu'en cas de nécessité pour

résoudre une affaire judiciaire. Au-delà, elles sont détruites.

Quid des implantations ?

J.R : Nous avons travaillé l'implantation des caméras en partenariat avec la Direction Départementale de Sécurité de Prévention de la Délinquance. Les caméras seront en priorité implantées aux entrées de ville et sur certains sites jugés « sensibles ».

Au total, 8 sites seront traités :

- Entrée de ville Jaurès
- Entrée de ville Schweitzer,
- Place de la Marne,
- Place Victor Hugo,
- Résidence Autonomie Maurice Debout,
- Salle Vasseur,
- Salle Ternois,

- Boulevard J.Jacques Rousseau, Maison de Quartier Jean Macé et le CAJ.

Quand sera-t-il mis en place?

J.R : L'objectif étant d'exploiter le dispositif (plus de 40 caméras) pour le début de l'automne 2019.

Une seconde phase de déploiement interviendra toute fin d'année. Nous étudions l'implantation sur le cimetière, la Place de la Gare. L'investissement total est d'environ 54 000 € TTC. Evidemment, le dispositif sera pluri-annuel. A terme il est envisagé de vidéoprotéger toutes les entrées de ville.

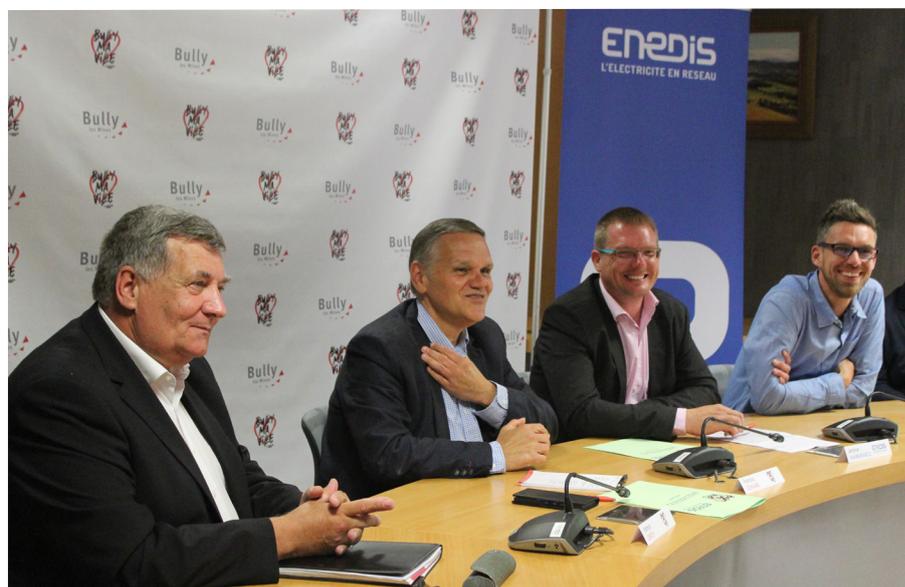
Lutte contre l'habitat indigne, une action renforcée avec Enedis

Une première dans le Pas-de-Calais ! Bully-les-Mines, vient de signer une convention de lutte contre l'habitat indigne avec Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité.

Dans le cadre de sa politique volontariste de lutte contre l'habitat indigne, la ville a décidé d'intensifier le repérage et le traitement des situations de danger sanitaire notamment liés aux risques électriques. L'objectif de ce partenariat, le premier à l'échelle du département du Pas-de-Calais, est de lutter conjointement contre l'insalubrité des logements et des risques électriques liés aux installations intérieures électriques dangereuses.

Bilan de sécurité ou coupure immédiate

Le repérage des situations à risque et la mise en œuvre de procédures administratives et techniques seront privilégiés : « Nous apportons notre expertise sur des signalements de



La signature de la première convention a eu lieu le 6 juin 2019.

situation mais également sur un rôle administratif puisqu'en cas de non-respect de la sécurité électrique, nous avons le pouvoir de couper l'installation ce qui est vraiment le dernier recours » a

souligné Jérôme Markiewicz, directeur territorial Pas-de-Calais Enedis ajoutant « J'espère que l'expérimentation portera ses fruits et que cette convention fera des petits ».

Concrètement la ville s'engage après un signalement d'une situation dangereuse à réaliser une visite conjointe avec Enedis afin d'envisager soit une coupure immédiate (non-conformité grave) ou un bilan de sécurité.

Patrick Leroy, adjoint au logement : « A Bully, nous réalisons un gros travail sur l'habitat indigne mais nous arrivons parfois au bout de la démarche ». François Lemaire, Maire a vanté ce dispositif innovant qui vise également à « promouvoir un parc locatif de qualité ».

Permis de louer !

Sous l'impulsion de François Lemaire, en sa qualité de Vice-Président à l'Habitat, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a validé la création du « permis de louer » en instaurant une autorisation préalable à la mise en location (à partir du 1^{er} janvier 2020). L'obtention de ce permis reposera sur une analyse technique (Diagnostic amiante, plomb, performance énergétique, état de l'installation électrique) et une visite technique du bien mis en location. L'étude du dossier, déposé en mairie, ne sera pas facturée au demandeur. L'objectif de ce permis est de réduire le nombre de logements dégradés proposés à des locataires.



Les rénovations débutent en octobre

Le lundi 24 juin, une réunion publique à la Maison de Quartier Jean Macé a permis d'informer les habitants des Alouettes concernés par le programme de rénovation thermique des 133 logements « L'objectif est de rénover vos logements, de vous permettre de moins dépenser en énergie et d'impulser une nouvelle dynamique dans votre quartier » a souligné François Lemaire. Les travaux commenceront en septembre 2019 avec une livraison des premiers logements en janvier 2020.



HBCB : Une montée historique en Nationale 1

C'est un véritable exploit qu'ont réalisé les Féminines du Handball Club. Montées l'an dernier en Nationale 2 après un très beau parcours en Nationale 3, les joueuses coachées par Vincent Ferraton n'auront fait qu'une année en Nationale 2. Après une saison conclue à la seconde place de leur poule, les Bullygeoises ont dû passer par un match de barrage à Angoulême face à Poitiers.

Les Bullygeoises n'ont pas tremblé en s'imposant (26-24). Cap désormais sur la Nationale 1, niveau jamais atteint par le HBCB.



Judo Club : Les jeunes brillent

Les bons résultats se poursuivent au sein des «Arts martiaux Bullygeois», à l'image de Lisa Gelci qui a notamment participé deux fois aux championnats de France cadet 2^{ème} division et a terminé 5^{ème} des championnats de France cadet espoir. La relève est déjà assurée au Dojo Charles Pomet. La porte ouverte du club aura lieu le samedi 14 septembre.

Les Vétérans de l'ESB ramènent la Coupe d'Artois à la maison

Les joueurs du coach Didier Mans affrontaient en finale de Coupe d'Artois (football à 7) Saint-Laurent-Blangy le 16 juin. Les Bullygeois ont fait la différence en première mi-temps (3-1) avant de conclure en seconde période (4-2). Un grand bravo à Farid, Manu, Christophe, Ludovic, Nicolas, Laurent, Johann, Anthony, Denis et Mickaël.



Blue Stars Cup Un week-end réussi

Les 15 et 16 juin, l'Etoile Sportive organisait la première édition de la Blue Stars Cup au Stade Corbelle pour mettre en valeur les joueurs nés en 2006. C'est l'équipe de Saint-Denis qui s'imposait devant trois équipes locales, Avion, Lens et Béthune. Un spectacle de haute qualité, une réussite pour notre Club et ses bénévoles.



Le Portail Web Familles, évolue !

Après une première phase d'expérimentation, la ville a tenu compte de vos remarques et propositions.

La nouvelle version en ligne offre plus de souplesse, prenant en compte vos contraintes personnelles ou professionnelles. Vous avez ainsi la possibilité de réserver sur de plus courtes périodes et d'optimiser votre budget en prépayant vos réservations.

Les dates que vous souhaitez

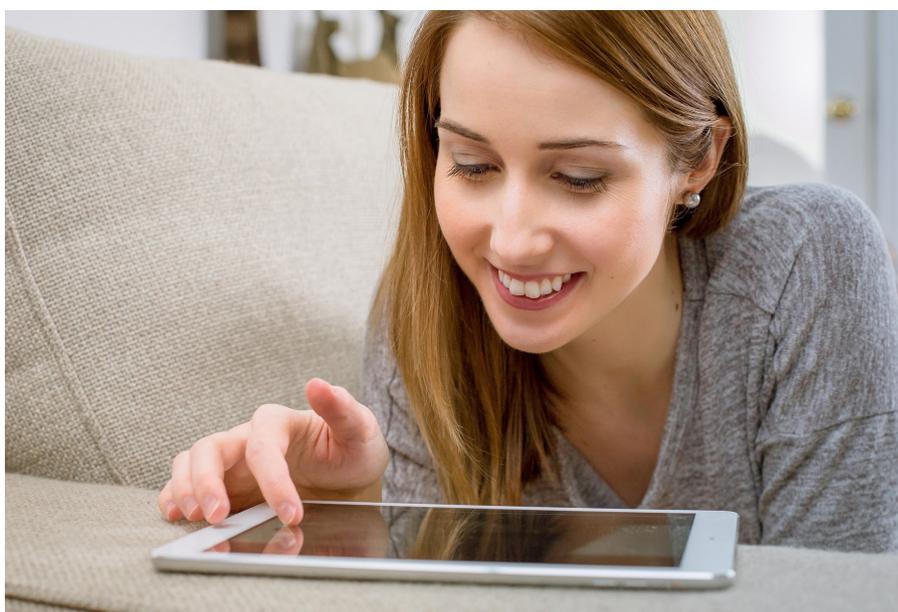
Désormais, vous choisissez les dates auxquelles votre enfant déjeunera à la cantine (ou fréquentera la garderie périscolaire) pour le nombre de jours que vous souhaitez et pour la durée qui vous convient (semaine, mois...).

Seule contrainte : réservez AVANT le mercredi minuit qui précède la semaine d'inscription (exemple : le mercredi 4 septembre pour la semaine du lundi 9 septembre). Les premières réservations sont à faire avant le 28 août.

Un paiement sécurisé à la carte

Le paiement s'effectue en ligne avec votre carte bleue, c'est l'étape suivante après la réservation ou à réception de votre facture par mail

A notre guichet, le paiement s'effectue à l'Espace Jeunesse du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à



Lancé en 2017, le Web Portail Familles s'adaptera dès la rentrée 2019.

17h (en espèces, par chèque, par carte bancaire)

Le prix du repas inchangé depuis 2014

Les prix du repas et de la garderie périscolaire sont fixés chaque année par

une délibération du Conseil Municipal. Pour l'année scolaire 2019/20, le prix du repas est de 3,15 € (inchangé depuis 2014) et l'heure de garderie périscolaire est de 1,70 euros.

Pass Sports, une économie de 30 euros

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin a mis en place Pass Sports l'été dernier, le dispositif est renouvelé cette année.

Si tu as moins de 18 ans et que tu résides dans l'une des 36 communes de l'Agglo Lens-Liévin, tu peux recevoir (sans condition de ressources et d'éligibilité pour les familles), 30 € de déduction pour toute inscription dans un club sportif du territoire, à raison d'un seul chèque par jeune et par année scolaire.

Le dispositif ouvert pour la saison 2019-2020 est accessible jusqu'au 31 Décembre 2019.

Fête du sport le 28 septembre

D'ici là, n'oubliez pas de venir à la Fête du Sport le 28 septembre au Complexe Pierre Mauroy, vous y trouverez sûrement le sport qui vous plaît.

Pour obtenir le Pass Sports, rendez-vous sur le site de l'agglo : <https://pass-sports.agglo-lenslievin.fr/>



Un été à Bully, tout pour les familles



Le programme estival a de nouveau remporté un grand succès. La cinquième édition de FECH'TIMÔMES avait un air de vacances, sous un soleil de plomb au stade Corbelle. Les rafraîchissements et jets d'eau avaient été prévus par nos équipes pour le plus grand plaisir des participants.

Une belle réussite également pour la soirée fluo, où 130 inscrits ont profité des animations. Le programme de Piscine en Fête vous a permis de vous rafraîchir durant deux semaines en juillet avec un programme varié toujours apprécié et une nouveauté cette année : le karaoké. Notre objectif : des actions pour toute la famille.

La main à la pâte

À leur lancement en 2016, les chantiers bénévoles étaient réservés à un Collectif avec le renfort de quelques élus. Ils avaient permis de repeindre la Maison de la Solidarité et l'extérieur de l'Ecole Brasme.

Durant ce mois de juillet, les chantiers bénévoles ont été reconduits tous les samedis et dimanches matin avec la volonté de les ouvrir à l'ensemble de la population.

30 personnes se sont mobilisées : Citoyens-administrés, parents d'élèves, élus.

Les enjeux d'une telle opération sont nombreux :

- Faire participer les habitants à l'amélioration d'un bien commun - à moindre coût,
- Faire émerger une conscience collective.
- Renforcer le lien social et le bien-vivre ensemble,
- Transmettre un savoir-faire entre professionnels et bénévoles.

Les chantiers ont été nombreux et variés ! Ecole Jean Zay (remise en peinture des palissades, d'une dépendance, de la salle de bibliothèque), Ecole Blin (mise en peinture du préau), remise en état de 6 boulodromes, désherbage ...

L'occasion aussi de faire de nouvelles et belles rencontres !

Ces actions n'auraient pu se faire sans la présence, l'encadrement de nos services techniques et je les en remercie sincèrement au nom de la municipalité.

Jérémy ROBILLART
Maire-Adjoint

Responsable du groupe Majoritaire

1945,

l'économie française est dévastée. Production agricole en chute, production industrielle divisée par 2, infrastructures endommagées, inflation multiplié par 4,...

Pourtant, les ordonnances des 4 et 9 octobre 1945 créent la Sécurité Sociale.

Les représentants du CNR signent à l'unanimité, le 15 mars 1944, un programme appelé Programme du Conseil National de la Résistance qui prône la récupération par la nation des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques, la mise en place d'un projet complet de sécurité sociale (sens premier du terme), visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, quand ils sont dans l'incapacité de se le procurer par le travail (la gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État), une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours,...

Et c'est celui que l'on surnomme le ministre des travailleurs, Ambroise Croizat, qui se chargera de la tâche.

2019, l'économie française va très bien pour le capital et ses représentants: hausse des dividendes, 100 milliards par an d'évasion fiscale,.... Oui des sous y'en a!

Mais pourtant on dérembourse de plus en plus de médicaments, on congèle le point d'indice des fonctionnaires dont les effectifs sont laminés, on fait la chasse aux chômeurs, on fait travailler jusqu'à 64, 65 ans voir plus pour obtenir une retraite de misère à taux plein...

C'est la lutte de classe. Alors oui, Bullygeoises et Bullygeois, il est temps de changer ce système, de retrouver notre souveraineté. Retrouvons nous Tous ensemble en même temps pour la sortie de l'euro, de l'UE, de l'Otan du capitalisme.

Jean-Michel PADOT
Groupe «Renaissance Bullygeoise»

Texte non communiqué dans les délais impartis

Daniel GOSSELIN, Caroline MELONI, Sylviane QUARDEL
Groupe «un nouveau souffle pour Bully»

Rock'n Vintage

Le parc, pari gagnant !

Cette année, les amis de Francky avaient misé sur un Rock'n Vintage new look au Parc Darras. Le pari s'est avéré gagnant avec une météo au beau fixe et les animations qui ont fait la réputation de l'événement comme les expositions de vieilles voitures ou les défilés de Pin'Up. Le festival est également passé sur l'intégralité d'un week-end, un autre pari gagnant !



Les JSP au top

100% de réussite !

La cérémonie de clôture organisée par Frédéric Sart était pleine d'émotions et de surprises. L'association a reçu les clefs des salles de sport de l'ancien collège Phalempin ainsi que les clefs d'un véhicule de formation offert par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. La municipalité a félicité tous ces jeunes et tout particulièrement les 6 jeunes en dernière année de formation qui ont tous obtenu leur diplôme. 100% de réussite : Bravo les jeunes Sapeurs Pompiers !

Printemps des Familles

Une édition colorée

Le 18 mai, la deuxième édition de la Caméléon s'est déroulée à l'espace vert du Terril du 2. Une course particulièrement réussie avec 120 participants et le soleil était de la partie. Vivement l'année prochaine.



SORTIR À BULLY

Jeudi 29 août

Rue aux Enfants

Point Jeunes - Rue Rhin et Danube
de 16h à 19h
Initiation Cirque, Golf Foot,
Street Art...

Vendredi 30 août

Rue aux Enfants

Maison de Quartier La Bergerie
De 16h à 19h
Initiation Cirque, Street Volley,

Samedi 31 août

Rue aux Enfants

Maison de Quartier Jean Macé
De 11h à 19h
Street Foot, Golf Foot, Street
Art, Tir à l'arc..

Samedi 31 août

Tournoi de Pétanque et Belote

Maison de Quartier La Bergerie /
Foyer Jules Guesde
A partir de 12h

Du 3 au 27 septembre

Inscriptions au Goûter

Spectacle destiné aux aînés.
Plus d'informations : Relations
Publiques (03 21 44 92 96)

6/7/8 septembre

Ch'tis en Deuche

Complexe Marcel Becq



Samedi 14 septembre

Salon du livre

Espace Culturel E. Pignon

Samedi 14 septembre

Portes Ouvertes Arts Martiaux

Complexe Pierre Mauroy

Samedi 28 septembre

Fête du Sport

Complexe Pierre Mauroy

Vacances d'Automne

Bully Horror Show

Toutes les structures jeunesse

Samedi 12 octobre

Goûter Spectacle des aînés

Complexe Marcel Becq
Ouverture des portes à 13h30